
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

tenue le mardi 1er octobre 2019 à 19 h 31

777, boul. Marcel-Laurin

CA19 08 0458

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 1^{er} octobre 2019, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA19 08 0459

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2019.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2019.

ADOPTÉ.

CA19 08 0460

Soumis sommaire décisionnel numéro 1194902002 relatif au budget de fonctionnement 2020 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2020 est établie à 4 856 800 \$, que le budget de dépenses est de 72 424 600 \$ et que les transferts centraux nets sont de 53 610 800 \$;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,050 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 9 297 397 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0230 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 276 803 \$;

ATTENDU que pour l'année 2020, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0730 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 18 septembre 2019 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2020 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA19 08 0461

Soumis sommaire décisionnel numéro 1193984010 relatif à l'adoption de l'organigramme et de la structure organisationnelle 2020 de l'arrondissement de Saint-Laurent

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2020;

ATTENDU les orientations de la direction générale de la Ville (Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO));

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2020 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA19 08 0462

Soumis sommaire décisionnel numéro 1192410004 relatif au programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2020, 2021 et 2022;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets pour 2020, 2021 et 2022 et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2020, 2021 et 2022* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

CA19 08 0463

Première période de questions du public

Aucune question n'a été posée

CA19 08 0464

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 19 h 59.

ADOPTÉ.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2019.
